



Programme d'intégration en camps de jour municipaux pour les enfants de la Ville de Sherbrooke ayant des besoins particuliers



Le 6 décembre 2023,

Madame,
Monsieur,

C'est à titre de parent ou tuteur d'un enfant en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers et ayant déjà été soutenu par le programme d'intégration que vous recevez cette communication. Vous trouverez ci-dessous l'information afin de vous prévaloir des services offerts par le *programme d'intégration en camps de jour municipaux pour les enfants de la ville de Sherbrooke ayant des besoins particuliers*.

Depuis 2016, la Ville de Sherbrooke et ses partenaires déploient, en collaboration avec les organismes gestionnaires, un programme facilitant l'intégration d'enfants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers en camps de jour municipaux sur le territoire sherbrookoïse.

Le programme vise à analyser le besoin d'accommodement des enfants ayant un handicap physique, intellectuel, un TSA ou une autre problématique afin de faciliter leur intégration et leur participation en camp de jour.

L'objectif de l'intégration est de permettre aux enfants ayant des besoins particuliers de vivre et de participer collectivement et activement à une expérience de loisir valorisante au sein d'un groupe, en plus de leur permettre de se divertir en période estivale, et ce, dans le respect de leur bien-être et dans un environnement sécuritaire.

Pour qu'une demande soit admissible à l'évaluation et analysée par le comité d'évaluation formé de représentants de la Ville de Sherbrooke, du CIUSSS de l'Estrie - CHUS et de l'organisme gestionnaire du camp de jour ciblé, elle doit remplir les exigences suivantes :

- Être un résident permanent de la Ville de Sherbrooke;
- Être âgé entre 5 et 14 ans. Plus précisément, l'enfant doit être âgé de 5 ans au 30 septembre et de 14 ans ou moins au 1^{er} juin de l'année en cours et doit avoir, au minimum, une année scolaire de complétée;
- Avoir une incapacité physique et/ou intellectuelle et/ou des besoins d'encadrement particuliers nécessitant de l'assistance afin de maintenir sa présence au camp de jour;
- Être présent physiquement et se mêler activement à la vie sociale, donc aux activités et aux interactions qui se passent dans le groupe;
- Participer, prendre des responsabilités et respecter les mêmes règles que tous les membres du groupe;
- Se conformer au processus d'évaluation d'une demande (voir document en pièce jointe).

Le comité d'évaluation porte à votre attention quelques éléments qui sont pris en considération dans son analyse puisque **satisfaire à ces conditions ne donne pas automatiquement droit au programme d'accompagnement.**

- L'analyse de la demande est toujours effectuée dans l'intérêt de l'enfant;
- Le service offert n'est pas un service spécialisé ni un service de répit ou de gardiennage. Il s'agit d'un service d'animation estivale où l'intégration et l'inclusion sont priorisées;
- L'acceptation de l'enfant est sujette à une révision annuelle et n'est pas considérée comme automatique l'année suivante;
- L'admission ne devra pas imposer à l'organisation une contrainte excessive compte tenu des adaptations raisonnablement envisageables dans les camps de jour de la Ville de Sherbrooke, ce qui signifie que chacun des organismes offrant le programme de camp de jour pour la Ville de Sherbrooke doit pouvoir respecter sa capacité de gestion du risque et demeurer à l'intérieur des limites de ses compétences et de ses ressources;
- Il se pourrait que certaines conditions spécifiques soient émises afin de permettre l'intégration d'un enfant.

Si votre enfant est admissible au *Programme d'intégration en camps de jour municipaux pour les enfants de la ville de Sherbrooke ayant des besoins particuliers*, vous devez aller remplir sur MétaPRISME le formulaire de demande de service accessible du 1 décembre 2023 au 15 mars 2024 à l'adresse suivante : <https://sherbrooke.metaprisme.com>.

Pour ce faire, vous devrez vous créer un compte parent en suivant les étapes mentionnées sur MétaPRISME.

Lorsque vous aurez rempli votre formulaire de demande de service, votre demande passera par le **processus d'évaluation d'une demande** (voir le document joint à la lettre).

Pour toutes questions relatives au *Programme d'intégration en camps de jour municipaux pour les enfants de la ville de Sherbrooke ayant des besoins particuliers 2024* ou pour du soutien technique en lien avec l'application MétaPRISME, veuillez communiquer avec : loisirsetviecommunautaire@sherbrooke.ca.

Veillez recevoir nos sincères salutations.


Sabrina Goulet Directrice générale
819-345-1914 poste 2